

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 16 décembre 2005  
(convocation du 5 décembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry  
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues  
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise  
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine  
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence  
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique  
M. LOTHAIRES Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean  
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette  
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno  
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard  
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert  
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H  
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

## **EXCUSES :**

M. FERILLOT Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés publics - Restructuration de l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Assistance à maîtrise d'ouvrage Haute Qualité Environnementale (HQE) - Autorisation à signer le marché**

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux âgé aujourd'hui de plus de 27 ans, présente des signes avancés de vétusté et des déficits profonds que seule une restructuration complète peut résoudre : équipements techniques en fin de vie (ascenseurs, centrale de traitement de l'air...), nombreuses mises en conformités lourdes à réaliser (incendie, transformateur pyralène...), confort et fonctionnalités ne répondant plus aux besoins des utilisateurs.

A ce titre la Communauté Urbaine a validé une opération de restructuration pour un montant de 25 920 000 € H.T de travaux et autorisé le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre par délibération n°2004/0603 du 24 septembre 2004.

Par ailleurs, le conseil de communauté a demandé aux services techniques d'établir une proposition de réalisation de cette restructuration en Haute Qualité Environnementale (HQE).

Réaliser cette opération en Haute Qualité Environnementale implique d'adjoindre à l'équipe un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé dans le HQE. Cet assistant sera garant de la mise en œuvre de la démarche des études de conception jusqu'à la fin de l'évaluation pendant les deux années après la réception des ouvrages. Le coût de cet AMO est de 70 600 € H.T.

Cette démarche aura un impact financier sur les travaux estimé à 1 240 000 € pour prendre en compte les plus values liées à des critères environnementaux plus performants.

Cette augmentation, plus faible (+ 4% de la masse des travaux) que les plus values généralement observées en matière de HQE (+ 10%) s'explique par le fait que le critère environnemental avait déjà été pris en compte en partie dans l'opération.

Afin de prendre en compte la démarche HQE dans l'opération, les services communautaires ont établi un dossier d'appel d'offres ouvert, en application des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du code des marchés publics, en vue de la dévolution d'un marché à

prix global et forfaitaire des prestations d'AMO HQE (dossier consultable par les conseillers communautaires à la direction centrale des achats et marchés, en application des articles L2121-12 et L2121-13 du CGCT).

La mission de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage HQE se décompose en trois phases, conformément au cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) :

- Phase 1 : conception et étude de projet
- Phase 2 : travaux
- Phase 3 : réception, fonctionnement et suivi.

La durée du marché est de 8 ans et le montant de la prestation est de 70 600 € H.T.

Le financement s'effectuera sur les crédits à dégager au budget principal : chapitre 23 – article 2313 – fonction 0200 – CRB AA20 – programme GB00.

La commission d'appel d'offres en sa séance du 19 octobre 2005 a attribué le marché à la société OASIIS, 672, Avenue de la Fleuride – Z.I Les Paluds – 13 685 AUBAGNE Cedex.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer le marché à intervenir avec l'entreprise conformément à l'acte d'engagement
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
26 DÉCEMBRE 2005**

M. ODETTE EYSSAUTIER

